Chronique Locale

ROUBAIX

L'inauguration du Vélodrome

Pour fêter, l'inauguration du Vélodrome, les Sociétés vélocipédiques faisant partie de la Fédération Roubaisienne ont décidé de faire une parade aux lanternes, ce soir samedi de 9 heures à 10 heures 1/2 du soir.

Le cortège partira de l'Hippodrome et suivra l'itinéraire suivant :

Boulevard Gambetta, rue des Halles, Grand' Place, rues de la Gare, d'Alma, du Collège, Grande Rue, Grand' Place et se dispersera rue de la Gare en face de la Brasserie Terrasse.

La Commission organisatrice prie instamment le public de bien vouloir stationner sur les trottoirs pour laisser la chaussée libre aux cyclistes.

Combattants de 1870-71

La réunion trimestrielle aura lieu dimanche prochain 9 juin, à 6 heures du soir au local habituel de la société : café Pandore, rue Pauvrée.

La grève de chez MM. Motte et Delescluse

La grève ne paraît pas devoir se terminer de sitôt. Les trois ouvrées rameurs qui avaient été engagés ont quitté le travail hier matin.

Cette grève de 24 ouvrées rameurs entraîne le chômage d'une centaine d'ouvriers occupés à la préparation. Rappelons que la cause initiale de la grève est le renvoi d'un contremaître.

Ecole de natation

L'école de natation sera ouverte au public à partir du dimanche 9 juin courant.

Le mercredi, de 3 heures du soir à la fermeture, et le vendredi, de 5 heures à midi, sont des demi-journées réservées aux femmes.

L'école gratuite sera exclusivement réservée aux femmes :

Le dimanche 23 juin, de 3 heures du soir à la fermeture ; le dimanche 21 juillet, id. ; le dimanche 11 août, id. ; le dimanche 1er septembre, id.

Accident dans une teinturerie

Jeudi après-midi un accident dû à l'imprudence, s'est produit à la teinturerie de Mme veuve Gayet et fils, rue de Mouveaux.

Un ouvrier, M. Jules Dujardin, 20 ans, demeurant rue d'Béthune 15, voulut poser sur le sol une tourie remplie d'acide sulfurique, malheureusement il n'aperçut pas une assez grande quantité d'eau qui avait été versée par terre. A peine la tourie eut était-il posé qu'il se produisit une réaction suivie bientôt d'une explosion.

L'imprudent fut atteint au visage et au bras gauche par le liquide et grièvement brûlé.

Arrestation d'un extradé

M. Huyghe, inspecteur de la sûreté, a procédé hier matin, à l'arrestation de la dame Félicie Sturbois, 22 ans, née à Pâmuth (Belgique) et amène pour extradition.

Jeu de Boule

M. Marivel, cabaretier « au Palais » au Pile, informe les amateurs que le 9 juin, il donnera une grande partie de boules. 500 francs de prix en pièces seront adjugés.

On pourra prendre 4 mises pour 3 francs. Le rebutage des 9 aura lieu à la fin de chaque pelotonn.

Les sociétés qui naissent

Par arrêté préfectoral en date du 1er juin, la Société d'Epargne et Prévoyance de la ville est chez M. Pierre Olivier, rue Archimède, 90, est autorisée à se constituer.

Etablissement d'une briqueterie

Le 15 juin, de 2 à 5 heures de relevée, il sera procédé, dans l'une des salles de la mairie, à une information de commodo et incommodo, sur la demande de M. Fernand Briet, à l'effet d'être autorisé à établir une briqueterie sur un terrain situé rue de Carihem.

Concert du parc Barbieux

La fanfare Delattre jouera dimanche en kiosque du parc Barbieux.

Prévoyants de l'Avenir

La recette de la 1ère section s'élève à 427 fr. pour un effectif de 900 sociétaires.

Situation générale de la société au 31 mai 1895 :

1088 sociétaires.

21003 sociétaires.

Capital inaliénable, 14 millions 289 mille 151 francs.

Les adhésions sont reçues le 1er dimanche de chaque mois, de dix heures du matin à midi, au siège social (hôtel des pompiers). Age requis 1 an accomplis au 1er janvier 1895. Cotisation 1 fr. par mois.

Combats de coqs

Dimanche 9 juin 1895, à l'Enfer, une paire de coqs de cinquante centre garanti, le frère du coq Célina, courre un des grands amateurs de Roubaix.

Mise au parc à midi.

Chronique colombophile

Fédération roubaisienne. — Aujourd'hui, inscription des pigeons pour le grand concours de Chatellly, 195 fr. de prix d'honneur répartis en dix prix de 10 fr. et cinq de 5 fr.

Mise, 1 fr. 50, dont 1 fr. pour prix et 50 cent. pour frais, bague et convoyage. Jeux de poules habituels. Constateur obligatoire accompagné d'un délégué pour toutes les sociétés indistinctement. Délégués, MM. Wallaye, Darcobatz et Leluc. Convoyeur, L. Leman.

Ce concours a lieu à la société l'Harmonie chez M. Lagache près l'Eglise de Mouveaux, à Mouveaux.

N.-B. — La commission de la fédération prévient MM. les amateurs que les constateurs seront régiés dimanche matin de 3 à 10 h. 1/2 à 6 h. au plus tard au siège de la société le Pigeon Blanc, chez M. Dutheil, rue de l'Epeule.

Union fédérale colombophile. — Aujourd'hui samedi 8 juin 1895, de 4 à 7 heures, inscription et mise en panier au siège de la société l'Espérée, établie chez M. Henri Prady, rue de Toulouse, près de la place de Fontenoy, pour le grand concours de Chatillon. Prix d'honneur 100 francs, répartis en 5 prix de 10 francs et 10 prix de 5 francs aux 10 premiers. Mise 1 fr. 50 pour prix et 50 centimes pour frais, sans aucune retenue et 50 centimes pour bague. Poule unique à 10 centimes. Poules depuis 25 centimes jusque 10 francs. Poules de section depuis 1 franc jusque 10 francs.

Coqueleux, 3, Joseph Dedeuchin.

— Pro Memoria. — Dimanche 16 juin, grand concours sur Orléans départ Roubaix seule. — Prix d'honneur, 300 fr. en 20 prix de 10 francs, mise 1 fr. 50 par pigeon, 1 fr. par prix, 0 fr. 50 pour tous frais, poules depuis 0,10 jusque 20 fr.. Organisé à la société « La Petite Vosne », chez M. Emile Vroman, boulevard de Strasbourg.

— Samedi 6 juillet, grand concours sur Bordeaux (Gironde) départ en rayon de 5 kilomètres. — Prix d'honneur, 200 fr. en 20 prix de 10 francs. Mise obligatoire 1 fr. Mise facultative 1 fr., poules depuis 0,35 jusque 20 fr.

Organisé à la société « L'Hirondelle », chez M. Oscar Lefebvre, place de la Gare.

Avis. — Pour le concours Mézaga Vandenberghe une prime de 25 fr. sera accordée à celui qui pourra indiquer que le mélange ne vast pas sous parus jusque ce jour.

Prière aux amateurs désireux de jouer ces concours de demander leurs distances au plus tôt.

Plus de maladies de pigeons et de volaille, guérison certaine par les pilules Colombophiles Dufour. Un franc la boîte dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger.

Photographie J. QUEQUIN
97, Rue du Moulin, ROUBAIX.

TOURCOING

Une réunion de la commission intercommunale des eaux de l'Espierre

Hier s'est tenue à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Victor Hassebroucq, maire de Tourcoing, une importante réunion de la Commission intercommunale des Eaux de l'Espierre.

A cette réunion assistaient : pour Tourcoing, outre M. le Maire, MM. Sindar, adjoint et Ducoulombier, conseiller municipal ; pour Roubaix : MM. Carette, maire, Tapon et Lepers, adjoints, Coupez, conseiller municipal.

MM. Gruson, ingénieur départemental et Grason, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées étaient présents à cette réunion, qui a porté sur l'attitude menaçante prise par la Belgique d'établir un barrage à la Illonne de son territoire pour empêcher les eaux de l'Espierre d'aller se déverser vers l'Escaut.

Ils sont décidés, savez-vous, nos voisins les Belges, à tout mettre en œuvre pour empêcher le ruisseau de l'Espierre d'suivre son cours prétendant que l'épuration qu'on fait subir à ses eaux à la couteuse usine de Croix-Wasquehal, est illusoire, et que les eaux en sortent aussi polluées qu'avant leur passage.

Pourquoi pas davantage!

C'est égal si la menace est exécutée cela sera drôle.

Le monument Français de Tournai

C'est toujours avec une patriotique satisfaction que nous relatons les manifestations qui s'organisent à l'étranger, en reconnaissance de l'appui chevaleresque prêté par les armées françaises.

« C'est un privilège de la France d'avoir à socle le succès de ses armes au triomphe des grandes idées » disait-on hier encore, à Mgr Mac Abenl la statue de Mac Mahon.

Cette pensée, nos voisins les Belges s'en sont également inspirés quand ils ont pris l'initiative d'élever à Tournai un monument à la mémoire des soldats français, morts en 1832 pour l'indépendance de la Belgique.

Ainsi que nous l'annoncions, il y a quelques jours des comités se sont formés, des fêtes s'organisent en vue de mener à bonne fin cette œuvre du souvenir.

Nous sommes persuadés que les Belges habitant notre ville voudront saisir cette occasion de témoigner de leur gratitude pour l'hospitalité qu'ils reçoivent en France, et qu'ils participeront à la souscription ouverte pour l'érection du Monument Français de Tournai.

Deux de nos concitoyens MM. Augustin Masqueller, capitaine commandant d'sapeurs-pompiers et Julien Tack, conseiller municipal, vice président de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, ont bien voulu prendre la tête du mouvement et ils sauront lui donner, nous en sommes certain, une vive impulsion.

Société des Sauveteurs du départ ment du Nord

Section de Tourcoing. — Fête annuelle du 9 courant. Réunion au Cercle à 9 h. 3/4, départ à dix heures. Les membres sont priés d'y assister.

La grève du tissage Dumortier-Cuignet

Cette grève continue. Hier après-midi et à la demande des ouvriers, un conseil de conciliation a été tenu sous la présidence de M. Broquart, juge de paix du Canton-Sud, en son cabinet à l'Hôtel de Ville. M. Dumortier, avait conféré avant la réunion.

Le contre-maître dont les ouvriers exigent le renvoi était aussi présent.

Le patron a déclaré que n'ayant rien à reprocher à son contre-maître il ne saurait se résoudre à le congédier, mettant ainsi cet ouvrier dans la situation de ne plus retrouver de travail ailleurs, ajoutant que ce contre-maître se mettait très facilement au courant.

Après un échange d'observations, les délégués ont pu pencher vers la conciliation, et sans vouloir préjuger de la décision de leurs camarades, ont déclaré qu'ils leur exposeraient les raisons invoquées.

On estime que la grève pourrait se terminer aujourd'hui.

Suicide

Sur la demande qui nous avait été faite par la famille, nous avons passé sous silence le suicide d'une dame Irma C..., Vve Joseph V., 23 ans, bonchère, demeurant Gambetta.

Un journal ayant mentionné le fait, nous n'avons plus de raison de garder le silence.

En rentrant de l'abattoir, lundi vers sept heures, le garçon boucher de la dame C... trouva son infortunée patronne pendue à la rampe de l'escalier à hauteur du sarrage.

On coupa la corde ; mais le corps était déjà rigide.

La dame C..., était veuve sans enfants depuis huit ans.

Les constatations ont été faites par M. Lenoble, commissaire de police du 1er arrondissement.

Accident d'usine

M. Charles Vandecastel, 19 ans, escargasseur à la filature Albert Vandenberghe, rue d'Anvers, a eu la main droite prise dans les engrenages d'une carde en voulant retirer des déchets de laines.

Il en est résulté une blessure de la face internes de la main. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Bernard, et a ensuite été reconduit à son domicile rue Delbuchy.

Arrestation

Hier soir vers 3 heures, l'agent Benoit, passant place de l'Hôtel-de-Ville, fut requis par une jeune fille qui était l'objet de violences de la part d'un individu avec qui elle se trouvait.

L'agent intervint et fut gravement injurié par l'homme qu'il amena au poste non sans avoir dû opérer la plus grande résistance. L'individu déroulé se nomme Cyr Ile S..., 23 ans, chaudronnier au Coust. La jeune fille qu'il violentait est une tisserande habitant Roubaix, Mlle Henriette D..., 23 ans.

Chronique colombophile

La Société colombophile établie chez Barette, place Notre-Dame de Lorette, à Tourcoing, a l'honneur de rappeler aux amateurs dont le pigeonnier est situé dans un rayon de 35 kilom., son magnifique concours de Chartres. 1000 fr. de prix d'honneur garantis.

250 francs aux 50 premiers pigeons constatés et 200 francs aux 10 premiers séries de 2 pigeons non désignés.

Mise obligatoire, 2 francs. — Mise facultative, 2 francs.

Un prix par 8 inscriptions.

Les pigeons seront mangés au moyen de la bague en caoutchouc Léon Lefebvre.

Le constatateur automatique est obligatoire par les appareils admis par l'Union tourquennoise.

Un bureau spécial de marquage sera établi à Mouscron où les constateurs pour la Belgique seront délivrés.

Les pigeons seront convoyés par M. Victor Vleminck, convoyeur de l'Union colombophile tourquennoise.

CROIX

Tombola

Voici la liste des numéros non réclamés de la tombola mise le 1er juin par la Société Coopérative La Prévoyante des ouvriers de Croix, dont le siège est situé Lavoisier.

1019 1074 1088 1092 1095 1096 1098 1099 1100 1101 1102 1103 1104 1105 1106 1107 1108 1109 1110 1111 1112 1113 1114 1115 1116 1117 1118 1119 1120 1121 1122 1123 1124 1125 1126 1127 1128 1129 1130 1131 1132 1133 1134 1135 1136 1137